

Image not found or type unknown



Comme je peux me divorcer par procuration

Par **ninhal**, le **18/04/2012** à **18:51**

Bonjour,

Je m'appelle Ana Luci, Je suis brésilien et je me suis marié à Paris en septembre 2007 (13 ans). Mais j'habite au Brésil. Moi et mon mari (il habite à Paris), on est d'accord de se divorcer et on n'a pas des enfants. Donc, je voudrais savoir si je peux faire le divorce par procuration (une personne pour me représenter en face de juge?) parce que je ne peux pas sortir du Brésil maintenant. Merci beaucoup pour la réponse.

Ana Luci